



ATELIER DE CULTURE VOCALE

Ces ateliers ont pour objet de développer les compétences vocales personnelles des participants dans les domaines suivants :

- **Posture & Respiration** : Proposition corporelle adaptée à la stature de chacun & développement des capacités de soutien.
- **Qualités vocales individuelles** : Travail sur le timbre, la justesse d'intonation, l'attaque et le placement de la voix sur l'ensemble de la tessiture, la juste articulation du texte pour sa bonne compréhension avec l'homogénéisation des voyelles et la projection de consonnes.
- **Découverte & Appropriation** de répertoires sans limitation d'esthétiques, adaptés à la tessiture de chaque voix.
- **Initiation au travail polyphonique** en petit effectif : travail d'écoute de sa propre voix dans un ensemble vocal pour aboutir à chanter un par voix en duo, trio ou quatuor vocal.

Professeurs : Valérie Josse et Paul de Plinval

Lieu : Hôtel de la Chancellerie - Versailles

Conditions d'admission :

- Rencontre avec l'enseignant concerné
- Commission composée des deux enseignants en charge des ateliers de culture vocale et d'un conseiller aux études

S'il est admis, l'élève aura ainsi accès à une pratique musicale collective en chœur complétée par les enseignements proposés à l'atelier de culture vocale.